

## Tarifs services communaux votés le 6 avril 2018 et CAGB

<b>EAU et ASSAINISSEMENT (tarifs CAGB ht appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2018)</b>		
<b>TVA : eau 5,5% ; assainissement 10%</b>		
de 0 à 120 m <sup>3</sup>		1.31
de 120 à 400 m <sup>3</sup>		1.27
au delà de 400 m <sup>3</sup>		1.20
modernisation des réseaux		0.15
redevance pollution		0.29
redevance prélèvement		0.06
location compteur par an		24.00
assainissement redevance par m <sup>3</sup>		1.42
assainissement part fixe par an		53.00
<b>TAXE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT (tarif CAGB)</b>		
payable une seule fois		2000.00
<b>TAXE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (tarif CAGB)</b>		
		24.00
<b>SALLE POLYVALENTE DES TROIS CHARMES</b>		
Caution		500.00
Tarif Chaucennois avec cuisine		265.00
sans cuisine		185.00
Tarif extérieur avec cuisine		425.00
sans cuisine		295.00
<b>ORDURES MÉNAGÈRES (tarifs CAGB)</b>		
<i>Redevance à la taille du bac, à la levée, au poids des déchets</i>		
<b>CONCESSIONS FUNÉRAIRES</b>		
Case columbarium 30 ans	Quatre places	750.00
	Deux places	400.00
Mètre superficiel concessions de :	15 ans	100.00
	30 ans	150.00
	50 ans	200.00
<b>RÉGIE DE PHOTOCOPIES</b>		
La copie noir&blanc		0.20
La copie couleur		0.50